université de BORDEAUX

Décision du président
Portant nomination des membres du jury d'admission en 2ème et 3ème année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme

Le Président de l'université de Bordeaux

Vu le code de l'éducation ;
Vu le code de la santé publique ;
Vu les statuts de l'université de Bordeaux ;

Considérant qu'aux termes de l'arrêté du 24 mars 2017, le président de l'université nomme les membres du jury pour les épreuves d'admission en 2ème et 3ème année du diplôme d'état de docteur en médecine, pharmacie, odontologie et sage-femme ;

DÉCIDE

Article 1 :

Pour la session 2026, les membres du jury d'admission en 2ème et 3ème année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme du diplôme d'état de docteur en médecine, pharmacie, odontologie et sage-femme sont les suivants :

- **SEVENET Nicolas**, PU-PH, Doyen, Pharmacie (université de Bordeaux), Président du jury

Les membres :

- **CORCUFF Jean-Benoit**, MCU-PH, Médecine (université de Bordeaux) ;
- **MERVILLE Pierre**, PU-PH, Doyen, Médecine (université de Bordeaux) ;
- **PELLEGRIN Jean-Luc**, Professeur émérite, Médecine (université de Bordeaux) ;
- **BERTRAND Caroline**, PU-PH, Odontologie (université de Bordeaux) ;
- **DELBOS Yves**, Professeur émérite, Odontologie (université de Bordeaux) ;
- **KEROUREDAN Olivia**, PU-PH, Vice-directrice, Odontologie (université de Bordeaux) ;
- **BERQUE-BESTEL Isabelle**, PU, Pharmacie (université de Bordeaux) ;
- **DUBOIS Véronique**, PU-PH, Pharmacie (université de Bordeaux) ;
- **BARANDON Séverine**, Sage-femme coordinatrice, Directrice de l'école de sage-femme de Bordeaux, maïeutique (école de sage-femme de Bordeaux) ;
- **LOUPIT Laurence**, Sage-femme Enseignante, Maïeutique (école de sage-femme de Bordeaux).

Article 2 :

La direction générale des services de l'université de Bordeaux est chargée de l'exécution de la présente décision. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Fait à Talence, le 1er Octobre 2026

Dean Lewis,
Président de l'université de Bordeaux